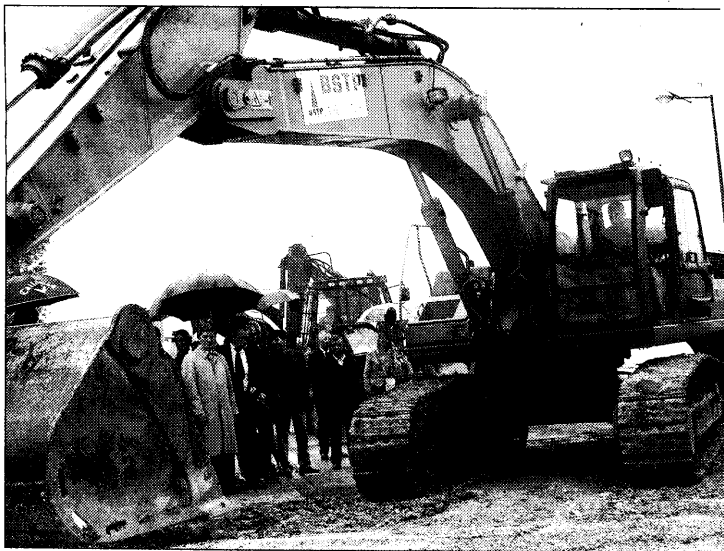


Premier coup de pelle



Lancement de la ZAC des Loges par les élus de la CCL, un premier coup de pelle pour la première tranche

Jeudi 17 juin, à Fay-aux-Loges, au Nord de la zone de l'Évangile, les élus de la communauté de communes des Loges ont lancé le premier coup de pelle, pour la création de la zone d'aménagement concerté des Loges.

Une zone d'environ 72 ha, idéalement située en bordure de la départemental 60 dite tangentielle (voie rapide, Orléans Est).

C'est à la salle des fêtes de Fay, que le président, Arnaud de Beauregard a ensuite invité les élus, les services de l'État, le Conseil général, la Région, l'agence de développement économique du Loiret (ADEL) mais également de nombreux chefs d'entreprises.

Il a fait un petit retour en arrière, en présentant la communauté de com-

munes des Loges depuis sa création en 1996. Les compétences de celle-ci ont été énumérées et le « nouveau bébé », la ZAC des Loges, avec plan à l'appui, a été présenté.

Cette zone se fera en trois tranches, la première étant lancée ce jour, l'heure est aux travaux de viabilisation, réseaux, espaces verts et signalétique, pour un investissement d'environ de 3 500 000 € avec pour objectif une livraison fin 2010. Simultanément au lancement des travaux, la commercialisation des lots a également débuté.

Le projet d'aménagement de la ZAC s'inscrit dans la démarche de ZAC Environnementale mise en place par la Région Centre.